La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

Les comptes pour les jeunes et les mineurs

Livret dès la naissance, première carte à l'adolescence, autonomie à 16 ans… Voici comment fonctionne l'argent des mineurs, étape par étape. En 4 minutes.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Un compte au nom d'un mineur s'ouvre avec l'accord des **représentants légaux**, qui gardent un droit de regard.

02

Le **Livret A** peut être ouvert **dès la naissance** ; le **Livret Jeune** de 12 à 25 ans.

03

La première **carte** est presque toujours à **autorisation systématique** : pas de découvert possible.

EN CLAIR

autorisation systématique

C'est une carte qui **vérifie le solde à chaque paiement ou retrait** : si l'argent n'est pas là, l'opération est refusée. Résultat : **aucun découvert possible**. Parfait pour apprendre à gérer sans risque de dérapage.

LE PIÈGE À ÉVITER

Multiplier les produits « jeunes » aux frais cachés. Beaucoup de banques proposent des offres gratuites pour les mineurs et étudiants : comparez, et méfiez-vous des **cotisations de carte** ou services facturés dont un jeune n'a pas besoin.

À RETENIR

- Compte de mineur ouvert par les **parents**, qui gardent un droit de regard jusqu'à 18 ans.
- **Livret A** dès la naissance, **Livret Jeune** (12-25 ans, plafond 1 600 €) pour épargner sans impôt.
- Première carte à **autorisation systématique** : pas de découvert.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.